



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

# Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2021

Avis d'impôt établi en 2022

AVIS\_IR\_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP NOISIEL  
SAID VAL MAUBUEE  
3 ET 5 COURS DES ROCHES  
77458 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

## Vos références

Numéro fiscal :  
Déclarant 1 (C) : 00 41 008 905 133  
Déclarant 2 (C) : 03 82 755 625 273  
Référence de l'avis : 22 77 A485468 83  
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

8 RUE LE POMMEROT  
77680 ROISSY EN BRIE  
Numéro FIP : 770 91 24 6533008789 3 A  
Numéro de rôle : 011  
Date d'établissement : 08/07/2022  
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022  
  
Identifiant service : 77224

DEHILI AHMED  
OU DEHILI LOUISE  
8 RUE LE POMMEROT  
77680 ROISSY EN BRIE

## Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)  
  
 Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h  
  
 Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)  
SIP NOISIEL  
SAID VAL MAUBUEE  
3 ET 5 COURS DES ROCHES  
  
77458 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

## Somme qui vous est remboursée

**3 642,00 €**

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

**Vous serez remboursé par virement le 21/07/2022  
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1870 6000 002X XXXX XXX0 089  
Identifiant de la banque : AGRIFRPP887  
Émetteur du virement :  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Revenu fiscal de référence : 98 368  
Nombre de parts : 3,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

# Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 00 41 008 905 133

# Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 3

Déclarant 1 - Nom de naissance : DEHILI

Déclarant 2 - Nom de naissance : OUAHIOUNE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées		
		2				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS		
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés			
				3,00		
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>						
<b>Détail des revenus</b>						
Salaires.....		Déclar. 1 77133 30468 107601 - 10760 96841		Enfant(1) 0		
Autres revenus imposables.....						
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....						
Déduction 10% ou frais réels.....						
Salaires, pensions, rentes nets.....			0	96841		
<b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>						
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			533			
Revenus de capitaux mobiliers imposables <sup>7</sup> .....				0		
Revenus fonciers nets.....				5877		
<b>Revenu brut global</b> .....				<b>102718</b>		
CSG déductible.....				- 404		
<b>CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL<sup>10</sup></b>						
Pensions alimentaires <sup>16</sup> .....		Montant déclaré 5626 13000	Montant retenu 5626 13000			
Versements épargne retraite déclarant 1.....						
<b>Total des charges déduites<sup>11</sup></b> .....				- 18626		
<b>Revenu imposable</b> .....						
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant			
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				*		
Impôt avant réductions d'impôt.....				9766		
<b>REDUCTIONS D'IMPOT<sup>15</sup></b>						
Dons : personnes en difficulté.....	Montant déclaré 340 2	Montant retenu 340 2	Montant réduction 255 366			
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....						
Montant de la réduction d'impôt.....				- 621		
<b>Total des réductions d'impôt<sup>20</sup></b> .....						
Impôt proportionnel.....				+ 215		
<b>Impôt total avant crédits d'impôt</b> .....			9360			
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>						
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	Montant déclaré 215	Montant retenu 215		- 215		
<b>IMPOT NET</b>						

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Total de l'impôt sur le revenu net.....		9145
---	--	------

#### PRELEVEMENTS SOCIAUX

##### Détail des revenus

	<b>CSG - CRDS</b>	<b>PREL SOL</b>
Revenus fonciers nets <sup>45</sup> .....	5877	5877
BASE IMPOSABLE.....	5877	5877
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%
Montant de l'imposition.....	570	441

<b>Total des prélèvements sociaux nets.....</b>	<b>1011</b>
---	-------------

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine <sup>49</sup> pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2022.....	400
--	-----

#### CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :

##### IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2021 dû <sup>53</sup> :	9145
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :	- 12526
Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :	- 536
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :	+ 108

<b>Solde d'impôt sur les revenus 2021 :.....</b>	<b>- 3809</b>
--	---------------

#### PRELEVEMENTS SOCIAUX

	<b>CSG-CRDS</b>	<b>PSOL</b>
Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus <sup>53</sup> :	570	441
Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :	- 476	- 368
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :	94	73

<b>Solde des prélèvements sociaux 2021 <sup>53</sup>:</b>	<b>167</b>
---	------------

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE	3642
--	------

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....	98368
--	-------

##### Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>	1680
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible	533

##### PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

>>> Suite de votre avis

déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....

Déclar. 1  
34176

Déclar. 2  
16062

Cotisations prises en compte pour 2021.....

13000

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

8744

3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 8537

+ 4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 0

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 9684

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 26965

= 16253

#### PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401